



SYMPHONIE DE COMPETENCES

« Instrument de connaissance, elle (la musique) incite à déchiffrer une forme sonore du savoir. »

Jacques Attali « Bruits »

Objectif :

Découvrir et s'approprier le fonctionnement d'un orchestre pour valoriser et mettre à profit les savoir faire de votre équipe.

Public concerné / nombre de participants :

- ◆ Directeurs et Managers expérimentés.
- ◆ 10 à 15 personnes.

Programme indicatif :

- 1- **1^{er} temps** : Tour de table, introduction et réflexion sur les pratiques de management du client.
- 2- **2^{ème} temps** : Ecoute d'extraits de musique choisis, réflexion individuelle et échange en sous-groupes sur les différentes formes de musique écoutées. Lien avec les savoir faire de son équipe
- 3- **3^{ème} temps** : Travail sur les compétences : SWOT et transposition sur son équipe. Repérer les atouts, points forts, points faibles de chaque personne qui la compose.
- 4- **4^{ème} temps** : Quelques techniques musicales à transposer en management. Mise en situation pratique : en sous groupes préparation et présentation de l'autre avec appui musical.
- 5- **5^{ème} temps** : Qu'est-ce qu'une symphonie et comment mettre son équipe en mouvement ? Jeux de rôle adaptés et débriefing.
- 6- **6^{ème} temps** : Conclusion formation.

Tout en utilisant la musique comme outil pédagogique, la **méthode Florence CLAIR** alterne temps collectifs et temps individuels pour favoriser la dynamique de groupe et permettre la réflexion/action.

Méthode pédagogique utilisée : Méthode Florence CLAIR®

- ◆ Appui sur 'l'outil musique » (Réception - Emission) en référence au monde de l'Entreprise pour révéler le potentiel et la dynamique des participants et pour travailler l'écoute,
- ◆ Exercices de groupes, travail individuel et en binôme,
- ◆ Mises en situation des participants et jeux de rôle selon les formations,
- ◆ Guide et feed-back de l'animateur.

Tout en utilisant la musique comme outil pédagogique, la **méthode Florence CLAIR®** alterne temps collectifs et temps individuels pour favoriser la dynamique de groupe et permettre la réflexion/action.

Informations pratiques et financières :

- ◆ **Durée** : 1 à 5 jours
- ◆ **Conditions financières** :

Financement possible par un organisme paritaire agréé.

Facturation au fur et à mesure des interventions et paiement comptant.

Un acompte peut être demandé selon la répartition des interventions sur une période donnée.

- ◆ **Tarifs** : contacter MUSIC' & ENTREPRISE.